



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers : en exercice : 19 Présents : 15 Votants : 17

L'an deux mille vingt-cinq le huit décembre le Conseil Municipal de la Commune d'Orléat dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mme Elisabeth BRUSSAT, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 2 décembre 2025

PRÉSENTS : Laurent DOLCEMASCOLO, Patricia LACHAMP, Jean-Louis ROUVIDANT, Céline DESSIMOND, Christian ROBIN, Daniel MAURIN, Sylvette MARECHAL, Grégory COINTE, Rémy CHABANAT, Cédric DAUDUIT, Anthony BOURBONNAUX, Stéphanie YVERNAULT, Héloïse FERRIER, Véronique SAUZEDDE

Ont donné procuration :

Laurent SERIER à Laurent DOLCEMASCOLO

Sophie CARRE à Patricia LACHAMP

Absent : Nicole MARQUES, Patricia MONTAGNIER

Secrétaire de séance : Cédric DAUDUIT

DELIBERATION

Avis suite à l'installation de l'entreprise DUMAS sur le parc d'activité communautaire
N°2025/12/70

Objet : Autres domaines de compétences

Madame le Maire informe le conseil municipal que suite au projet d'installation des Etablissements DUMAS sur le territoire de la commune de Lezoux, cette entreprise est rangée dans les installations classées soumise à enregistrement au titre de la réglementation des installations classées.

En application des dispositions des articles R-512-46-8 à R512-46-19 du code de l'environnement, cette demande est soumise à la procédure de consultation du public. Le conseil municipal est invité à exprimer un avis sur cette demande.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité

- Emet un avis favorable au projet d'installation des établissement DUMAS sur le territoire de la commune de Lezoux.

Le Maire

Elisabeth BRUSSAT

Le Secrétaire

Cédric DAUDUIT

AR Prefecture

063-216302653-20251208-20251270-DE
Reçu le 11/12/2025

AR Prefecture

063-216302653-20251208-20251270-DE
Reçu le 11/12/2025